

L'Eau d'Ici : une approche territoriale, innovante et collaborative en faveur de la qualité de l'eau du Sud Territoire

La Communauté de communes du Sud Territoire (CCST), en partenariat avec l'État, l'Agence Régionale de Santé, la Chambre Interdépartementale d'Agriculture Doubs-Territoire de Belfort, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, l'Institut National de la Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement et le Département du Territoire de Belfort, a décidé de s'inscrire dans le cadre de l'action n°54 du Plan Régional Santé Environnement (PRSE) baptisée « L'Eau d'Ici ».

L'objectif est d'améliorer la qualité de l'eau à l'échelle du bassin de vie du Sud Territoire à travers une démarche transversale, innovante et collaborative.

L'ensemble des partenaires impliqués ont décidé de s'engager formellement à travers une Charte commune dont la signature aura lieu :

**Mardi 24 janvier 2023 à 14h30
à la salle des Fêtes de Delle (rue des Ecoles, à côté de l'église)**

en présence de :

- M. Raphaël SODINI, Préfet du Territoire de Belfort,
- M. Christian RAYOT, Président de la Communauté de communes du Sud Territoire,
- M. Philippe MONNET, Président de la Chambre Interdépartementale d'Agriculture Doubs-Territoire de Belfort,
- M. François ROLLIN, Directeur territorial de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse,
- M. Florian BOUQUET, Président du Département du Territoire de Belfort,
- M. Alain MORIN, Directeur de la Santé publique de l'Agence Régionale de Santé .

A l'origine de la démarche intercommunale, constat a été fait de la dégradation de la qualité de l'eau du captage de Saint-Dizier-L'Evêque, aujourd'hui non utilisé, faisant du Sud Territoire un espace à enjeux classé prioritaire dans le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE). Des pollutions diffuses sont à l'origine de la fermeture de ce captage, une situation que connaissent bon nombre de territoires caractérisés par un contexte pédologique et hydrologique fragile et supports d'une production agricole importante.

En sus des actions entreprises notamment par l'intercommunalité pour pallier cette situation et des évolutions globales des pratiques agricoles, la CCST a souhaité, dans le cadre de l'action n°54 du PRSE, expérimenter une approche nouvelle impliquant l'ensemble des parties prenantes, en vue d'aboutir à un projet de territoire partagé ayant comme fil conducteur la protection de l'eau potable.

Les principes :

- Remettre l'Élu au cœur de la démarche
- Co-construire une feuille de route avec l'ensemble des acteurs locaux pour une démarche qui part du territoire
- Changer l'échelle d'action : du captage d'eau potable à l'échelle du bassin de vie
- Développer une vision transversale aboutissant à un projet de territoire
- Inscrire l'action dans la durée

Les différentes étapes :

1. Une phase de diagnostic partenarial : identifier les leviers et les freins.
2. Une phase d'ateliers : définir des objectifs partagés et les actions à mettre en place.
3. Une phase de synthèse : élaborer une feuille de route pluriannuelle.

En vue de mener à bien la démarche, en particulier avec les agriculteurs, la Communauté de communes du Sud Territoire et la Chambre Interdépartementale d'Agriculture Doubs-Territoire de Belfort ont chacune recruté un agent dédié et travaillent main dans la main.

Les agriculteurs, pierre angulaire de la démarche

Au cœur de la démarche « L'Eau d'Ici », on trouve évidemment l'agriculture et les pratiques agricoles : il ne peut en effet y avoir d'évolution sans les agriculteurs. Ces derniers sont ainsi associés et mobilisés depuis le lancement de la démarche.

Plusieurs rencontres et ateliers ont déjà eu lieu ou sont programmés : 28 octobre (réunion d'information), 2 décembre, 6 janvier, 20 janvier (différents ateliers) et 30 janvier (journée technique).

Le caractère collaboratif de la démarche est primordial : il ne s'agit plus d'imposer des contraintes, ni de faire chacun de son côté mais bien de travailler ensemble car la qualité de l'eau et plus globalement de l'environnement est l'affaire de tous.

Les agriculteurs prenant part à la démarche « L'Eau d'Ici » s'engagent ainsi collectivement pour l'arrêt ou la forte réduction de l'usage de certains phytosanitaires sur l'ensemble du Sud Territoire dès 2023.

Le Sud Territoire, un laboratoire

« L'Eau d'Ici » est une démarche novatrice menée en parallèle dans l'Espace Communautaire Lons Agglomération : elle a vocation à essaimer sur le reste du territoire régional et national.

Avec « L'Eau d'Ici », les élus, les services de l'État et les partenaires signataires de la Charte se mettent au service du territoire pour aider à déployer et inscrire dans la durée des actions de reconquête de la ressource en eau.

CONTACTS

Zohra BACHIRI, CCST
zohra.bachiri@cc-sud-territoire.com / 03 84 23 50 81

Camille DIOT, CIA 25-90
cdiot@agridoubs.com / 03 84 46 59 59

Simon BELLEC, ARS BFC
simon.bellec@ars.sante.fr / 03 84 58 82 46

Mathilde TALHOUARN,
Département du Territoire de Belfort
mathilde.talhouarn@territoiredebelfort.fr / 03 84 90
93 63

Sébastien HOARAU,
DREAL BFC
sebastien-j.hoarau@developpement-durable.gouv.fr
03 39 59 63 36

Laure PAUTHIER, DDT 90
Laure.pauthier@territoire-de-belfort.gouv.fr / 03 84
58 86 07

Vivien ROSSI, Agence de l'Eau RMC
vivien.rossi@eurmc.fr / 04 26 22 31 89